

# Règlement 2019

**Trail du Petit-Ballon** : la course se déroule entre 200 et 1300m d'altitude sur un NOUVEAU parcours de 54km pour +2200m de dénivelé, elle conduira les « trailers » au sommet du Petit-Ballon (km 29) avant retour à Osenbach (km 42), les descentes s'effectuant plutôt sur chemins larges, les montées sur de superbes sentiers de montagne... peut-être enneigés !

**Circuit des Grands-Crus** : c'est une NOUVELLE boucle de 28km entre 200 et 600m d'altitude, essentiellement sur chemins et sentiers, d'un dénivelé de +900m environ à travers vignobles et forêts avec un pittoresque passage à OSENBACH à mi-parcours et au-dessus du couvent du SCHAUBENBERG au 21ème km.

**La Seizième pour la 16<sup>ème</sup> édition** : c'est une course de 16km avec 600m de dénivelé positif.

**Mini-Trail de l'âne** : c'est un parcours « découverte » revisité de 10 km et 300 m de dénivelé positif.

**Horaires** : Attention 4 courses 4 départs : 8h30 pour le Trail, 9h30 pour le Circuit, 10h30 pour la Seizième et 11h00 pour le Mini. Départ et Arrivée rue du stade à ROUFFACH, un fléchage sera mis en place.

**Participation** : la compétition est ouverte à toutes et à tous à partir de 16 ans dans l'année 2019 pour le Mini Trail de l'âne (respectivement 18 ans dans l'année pour la Seizième et 20 ans dans l'année pour le Circuit des Grands-Crus et pour le Trail du Petit-Ballon) sous réserve du respect de la loi du 23 mars 1999 concernant le certificat médical. Les participants doivent être bien entraînés et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne. **Pour le Trail 54 km une première barrière horaire sera établie au Col du BOENLESGRAB au km 20 à 12h00, les participants qui arriveront au-delà seront orientés vers l'arrivée (20 km restant) ou rapatriés si ils ne sont pas en mesure de continuer. Une deuxième barrière horaire sera établie à OSENBACH au km 42 à 15h30. Les participants qui arriveront au-delà seront rapatriés à l'arrivée et classés dans l'ordre après le dernier participant ayant bouclé le parcours intégral.** Important : en cas d'intempéries et pour toute raison de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de raccourcir ou de modifier le parcours du Trail du Petit-Ballon et/ou du Circuit des Grands-Crus et/ou de la Seizième.

**Assurance** : L'organisateur est couvert par une police Responsabilité Civile AZUR IARD SA mais décline toute autre responsabilité.

**Inscriptions** : elles s'effectueront **EXCLUSIVEMENT** sur le site [www.sporkrono.fr](http://www.sporkrono.fr) avec paiement SECURISE par CB et confirmation immédiate par MAIL (jusqu'au dimanche 10 mars 2019 à minuit).

**Les licenciés FFA sont contrôlés automatiquement via la plate-forme d'inscription Sporkrono, pour tous les autres coureurs un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course sera à déposer en ligne lors de l'inscription ou a posteriori jusqu'au 10 mars 2019 via les infos transmises dans le mail de confirmation d'inscription envoyé par Sporkrono.**

**Les frais internet sont ENTIEREMENT pris en charge par l'organisation.**

Afin notamment d'assurer une certaine fluidité dans le cheminement sur les sentiers un total de 4000 dossards est disponible : 1200 pour le TRAIL LONG 54 km, 1400 pour le TRAIL COURT 28 km , 800 pour la Seizième et 600 pour le MINI TRAIL 10km. **Un compteur indiquera le solde restant sur [sporkrono.fr](http://sporkrono.fr) jusqu'au 10 mars 2019.**

Les inscriptions sur place uniquement le samedi après-midi de 15h à 19h ne seront possibles que si le seuil de 4000 inscrits n'a pas encore été atteint, un message d'alerte sera diffusé sur notre site internet et notre page Facebook le 11 mars 2019 pour annoncer l'éventuel solde restant.

**En conséquence les inscriptions sur place ne sont nullement garanties !**

**ATTENTION :**

- 1) **Maladie ou d'accident** : l'inscription sera remboursée uniquement suite envoi d'un certificat médical daté et signé **au plus tard le 28 février 2019** par mail à [emillet@wanadoo.fr](mailto:emillet@wanadoo.fr) ou par courrier postal cachet de La Poste faisant foi à Eric MILLET 15, rue des ETANGS 68570 OSENBACH. **Il n'y aura plus aucun remboursement à partir du 1<sup>er</sup> mars 2019 en raison des frais fixes engagés.**
- 2) **Autres cas exceptionnels comme les changements de course** : ils seront étudiés à la demande (exclusivement par mail à [emillet@wanadoo.fr](mailto:emillet@wanadoo.fr)) et pourront engendrer des frais
- 3) **Transfert d'inscription** : un coureur pourra se faire remplacer sur la même course jusqu'au 28 février 2019 via les infos transmises dans le mail de confirmation d'inscription envoyé par Sporkrono, Cette action est irréversible.

**Dossards** : les dossards sont nominatifs et personnalisés (PRENOM) pour toutes les inscriptions effectuées jusqu'au 28 février 2019. Leurs retraits s'effectuera le samedi 16 mars de 15h à 19h et le dimanche 17 mars à partir de 7h00 pour le Trail Long 54 km, 8h00 pour le Trail Court 28 km, 9h00 pour la Seizième et 9h30 pour le Mini 10 km à la salle polyvalente de Rouffach. Merci de se munir d'épingles.

Important : **le dossard est à porter à l'avant et VISIBLE durant toute la course**, il ne doit pas être plié ou découpé ! Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de perte ou de dégradation du dossard.

**Ravitaillements** : ils seront établis aux endroits suivants :

- 1) Au km 5,5 du Mini Trail de l'Ane (réservé à cette course)
- 2) Au km 7,5 de la Seizième (réservé à cette course)
- 3) A la Ferme GOLLENTZ à OSENBACH (km 15 du TRAIL 28 et km 42 du TRAIL 54)
- 4) Au lieu-dit VAL DU PATRE (km 11 du TRAIL 54)
- 5) Au Col du BOENLESGRAB (km 20 et km 34 du TRAIL 54)
- 6) Au couvent du SCHAUENBERG (km 21 du TRAIL 28 et km 48 du TRAIL 54)
- 7) A l'arrivée à ROUFFACH pour toutes les courses

**Matériel obligatoire** : une réserve de boisson d'au moins 1 L est obligatoire pour le TRAIL 54, ainsi qu'une couverture de survie, un sifflet, un « Buff » ou équivalent, une veste imperméable et un **téléphone portable**. Des contrôles seront effectués sur le parcours notamment au Col du BOENLESGRAB et **chaque élément manquant entraînera un arrêt sur place de 10 minutes**. Pour le TRAIL 28 une réserve d'eau d'au moins 1 L et une couverture de survie sont obligatoires.

**Gobelets** : il n'y aura pas de gobelets jetables aux ravitaillements. **Chaque concurrent devra donc emporter son gobelet personnel réutilisable (possibilité d'en acquérir un sur place)**

**Bâtons** : ils sont autorisés sur le TRAIL 54 mais **interdits sur le TRAIL 28, sur la Seizième et sur le MINI TRAIL 10**

**Secours et contrôle** : Ils seront assurés par un service médical et l'Unité Mobile de premiers secours du Haut-Rhin (UMPS 68)

**Vestiaire et douches** : à la salle polyvalente proche de l'arrivée. Des kinés sont également prévus pour les massages après la douche : ils seront réservés aux participants du Trail 54.

**Aucune consigne ne sera instaurée.**

**Pasta Party** : elle sera proposée le samedi 16 mars de 19h à 20h30 sous forme de repas complet et sportif au tarif de 10€ hors boissons (réservation au plus tard le dimanche 10 mars et paiement obligatoire avec l'inscription)

**Repas d'après-course** : une spécialité du terroir sera proposée au tarif de 14€ une boisson comprise BAECKAOFFA (plat traditionnel alsacien à base de viandes et de légumes). Un menu enfant à 7€ sera également proposé (réservation des repas au plus tard le dimanche 10 mars et paiement obligatoire avec l'inscription)

**Hébergement** : renseignement auprès de l'Office de Tourisme de Rouffach (Tél : 03 89 78 53 15 / mail : [info@ot-rouffach.com](mailto:info@ot-rouffach.com) / Site web : [www.ot-rouffach.com](http://www.ot-rouffach.com))

**Récompenses** : Une bouteille de Crémant d'Alsace à chaque inscrit du Circuit des Grands Crus et du Trail du Petit Ballon, un Tshirt à tous les participants du Trail 28, de la Seizième et du Mini Trail 10, un Sweat FINISHER à tous les classés du Trail 54. **Des lots surprises restent possibles !**

Par ailleurs les 5 premiers du scratch homme et du scratch femme de chacune des 4 courses ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. La remise des prix du Mini-Trail 10 se déroulera à partir de 13h00 suivie de celle de La Seizième, celle du Trail 28 à partir de 14h00 et celle du Trail 54 à partir de 15h00. Présence obligatoire pour recevoir son prix.

**Résultats** : les classements seront affichés, disponibles sur internet en soirée (notamment sur [www.sporkrono.fr](http://www.sporkrono.fr), [www.alsace-en-courant.com](http://www.alsace-en-courant.com) et [www.trophee-des-vosges.com](http://www.trophee-des-vosges.com))

**Reconnaisances des parcours** : elles se dérouleront exclusivement le **dimanche 24 février à 9h00** au départ de la salle polyvalente de ROUFFACH pour le Mini Trail 10, la Seizième et le Trail 28, trois groupes seront constitués et encadrés par les organisateurs. **Exceptionnellement il n'y aura pas de reconnaissance organisée pour le Trail 54 car le 17 février 2019 le CCA Rouffach organise la Demi Finale des Championnats de France de Cross à PFAFFENHEIM.**

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident survenu lors de ces reconnaissances réservées aux coureurs entraînés, équipés **et inscrits à la course concernée !**

**STOP DECHETS** : ça paraît évident mais il est utile de le rappeler : aucun déchet ne doit être laissé sur les chemins ou pire jeter dans les bas-côtés !

**Tout contrevenant sera immédiatement exclu de la course !**

**Droit à l'image** : chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation